

Administration du système : gestion de cours

L'ajout d'un nouveau cours nécessite plusieurs étapes:

1. vérification d'une correspondance entre le libellé officiel et le libellé court (voir [Administration du système : gestion des libellés officiels - Libellés courts](#))
2. vérification de la présence du cours dans les libellés officiels (voir [Administration du système : gestion des libellés officiels](#))
3. ajout du cours (Avant tout ajout, il est conseillé de faire une recherche pour éviter la présence de doublons.). Si les étapes 1 et 2 n'ont pas été accomplies, on sera dans l'impossibilité de compléter Libellé des tableaux officiels, menu local L4.
4. ajout des filières (voir [Administration du système : gestion des filières](#))

Cours > Gestion des cours >

[Rechercher]

84 résultat(s) trouvé(s) pour la requête "".

Code	Domaine	Intitulé	Type	Inscrits	Edit
0021	Danse	Danse contemporaine	Base	9	Détails
0026	Danse	Pointes	Complémentaire	44	Détails
0097	Hum. Art.	HC CONT Danse contemporaine	Base	1	Détails
0092	Hum. Art.	HC CL Danse classique	Base	1	Détails
0000	Hum. Art.	HC CL Danse contemp	Complémentaire	0	Détails

Page précédente [0001-0005] ... Page courante [0006-0010] ... Page suivante [0011-0015] ...

 Les recherches s'opèrent sur l'intitulé ou le domaine.

[Ajouter]

Il n'est pas possible de supprimer un cours.

Remarquez la colonne "Inscrits" qui affiche le nombre d'élèves pour chaque cours.

Édition

Cours > Gestion des cours > Edition d'un cours

Données de base pour le cours 0067

Intitulé du cours (*): Domaine (*):

Type de cours (*): Peut être associé à un autre cours de base:

Libellé des tableaux officiels (L1):
 (L2):
 (L3):
 (L4): (*)

Cours subventionné: Cours actif:

Liste d'attente: ☒

Ordre pour horaire: (laisser vide pour masquer)

(*) - champ obligatoire

[Annuler] [Valider]

Les rubrique d'un cours sont :

- Intitulé du cours : c'est un libellé libre, propre à l'école
- Domaine : le contenu du menu est défini dans [Domaines organisés \(Configuration globale\)](#), section Domaines organisés
- Type :
 - Base
 - Complémentaire (au sens du décret du 2 juin 1998)
 - - (tiret). Ce dernier cas est utile pour définir un cours non prévu par le décret, mais organisé par l'école
- Peut être associé à un autre cours de base : dérogation au principe de base qui n'autorise pas un élève à suivre 2 cours de base.
- Libellé des tableaux officiels (L1), (L2), (L3), (L4) : les contenus des menus sont définis en fonction des libellés officiels (voir [Administration du système : gestion des libellés officiels](#)). Le positionnement correct de ces menus est indispensable pour la production
 - de l'annexe L3 (nomenclature de la circulaire 6187 du 15 mai 2017)
 - de l'annexe H5 (idem, attestation de fréquentation pour une autre école)
- Cours subventionné :
 - Oui = subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles
 - Non = non subventionné
 - Interne seulement = pris en charge par l'école
- Cours actif :
 - Oui = utilisable pour la définition d'une classe (voir [Gestion des classes pour l'année en cours](#))
 - Non = plus disponible pour la définition d'une classe
- Liste d'attente : si coché, une liste d'attente est associée au cours.
C'est une procédure mise en place par l'école pour gérer l'accès dans les classes lorsque le nombre de places est limité. L'école fixe les règles de priorité dans [Placement \(Configuration globale\)](#).
- Ordre pour horaire : permet d'imposer un ordre de publication sur l'horaire, pour éviter l'ordre alphabétique. Laisser vide (ou 0) pour ne pas faire apparaître le cours sur le document.

Remarque

Soyez très attentif au contenu des libellés des tableaux officiels (L1), (L2), (L3), (L4) dont les contenus déterminent d'autres documents officiels.

En bas de page, Lesahr^{web} affiche :

- L'organisation du cours pour l'année académique en cours, notamment les horaires et les locaux encodés (voir [Administration du système : gestion des années académiques, gestion des classes](#)), ainsi que le nombre d'élèves inscrits

Organisation des cours pour cette année académique (2017 - 2018) :										
Code	Filière	Degré	Professeur	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6	Inscrits
MU01		-	PSNARYEQX agbEry	mercredi de 13h40 à 15h00 - B9	-	-	-	-	-	5

- L'organisation pour chaque filière
- `<[html]><font color="red"> Imprimer </font></html>` imprime tout le contenu de la page.

From:

<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:

https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/admin_cours?rev=1624973743

Last update: **29/06/2021 15:35**

